

**SAISINE COMMISSION ADMINISTRATIVE
PARITAIRE TRANSITOIRE UNIQUE**

A

Madame la Présidente de la commission administrative paritaire transitoire unique
CGF - Avenue G.Clémenceau - Immeuble Ia ora na, 3ème étage, Mamao BP 40 267 - 98713 Papeete

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de solliciter l'avis de la commission administrative paritaire transitoire unique :

Nom prénom agent	Entrée dans la collectivité	Cadre d'emplois	Grade actuel	Echelon actuel	fonctions

Motif :

Article 28 Ordonnance 2005-10 du 04 Janvier 2005

- Tableaux d'avancement Refus de titularisation
 Refus de décharge de service pour activité syndicale ou pour formation professionnelle

Article 44 Ordonnance 2005-10 du 04 Janvier 2005

- Liste d'aptitude pour la promotion interne

Article 47 Ordonnance 2005-10 du 04 Janvier 2005

- Mutation interne impliquant un changement de domicile ou une modification de la situation de l'intéressé

Article 48 Ordonnance 2005-10 du 04 Janvier 2005

- Notes et appréciations (trois semaines au moins avant la séance)

Article 50 Ordonnance 2005-10 du 04 Janvier 2005

- Tableau annuel d'avancement (pour avancement de grade)

Article 60 Décret n° 2011-1040 du 29 août 2011

- Détachement de courte durée (max 2 ans / non renouvelable)

Article 61 Décret n° 2011-1040 du 29 août 2011

- Détachement de longue durée (max 5 ans / renouvelable)

Article 68 Décret n° 2011-1040 du 29 août 2011

Licenciement si, à l'occasion d'une période de disponibilité d'office, décidé après un premier refus de poste, le fonctionnaire refuse trois nouvelles offres d'emplois de sa collectivité

Article 69 Décret n° 2011-1040 du 29 août 2011

- Mise en disponibilité sur demande du fonctionnaire

Article 70 Décret n° 2011-1040 du 29 août 2011

- Mise en disponibilité sur la demande du fonctionnaire pour créer ou reprendre une entreprise

Article 119 Décret n° 2011-1040 du 29 août 2011

Nomination d'un fonctionnaire inscrit au tableau d'avancement lorsque l'application des règles prévues par le statut particulier d'un cadre d'emplois n'a permis de prononcer aucun avancement dans un grade pendant une période d'au moins quatre ans

Article 76 Décret n° 2011-1551 du 15 novembre 2011

- Prolongation de stage Licenciement au cours de la période de stage
 Mise à disposition du fonctionnaire Refus de promotion de grade
 Reclassement suite à inaptitude physique

Article 34 arrêté n°1093 DIPAC du 05 Juillet 2012

- Avancement d'échelon (ancienneté minimale)

Arrêtés consolidés n° 1116 à 1119 DIPAC du 5 juillet 2012

- Réduction d'ancienneté par rapport à l'ancienneté maximale

Le

Cachet, Signature de l'autorité de nomination

Pièces jointes :

- Rapport circonstancié de l'autorité de nomination, du directeur général des services,...
- Fiche de poste.

CADRE RÉSERVÉ au CGF

Dans sa séance du les membres de la commission administrative paritaire transitoire unique, ayant voix délibérative, ont émis :

- Un avis favorable
 Un avis défavorable
 Le report de ce dossier pour la prochaine séance

Observations (s'il y a lieu) :